

## II

*Le Premier suppléant du Commandant de l'aviation civile  
à l'Ambassadeur du Canada*

*(Traduction)*

Bucarest, le 27 octobre 1983

Excellence,

En ce qui concerne l'application de l'Accord sur le transport aérien du 27 octobre 1983 entre le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie et le Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 27 octobre 1983 dont le texte, traduit en roumain, a la teneur suivante:

(Voir la Note canadienne du 27 octobre 1983)

J'ai l'honneur de confirmer l'accord du Gouvernement de la République socialiste de Roumanie avec les propositions du Gouvernement canadien formulées dans la Note susmentionnée.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

*Le Premier suppléant du Commandant de l'aviation civile,  
MIRICA DIMITRESCU*

Son Excellence,  
M. Jacques Simard,  
Ambassadeur du Canada.